

Effectivité de l'accès aux soins des enfants placés

- **Pourquoi le Fonds CMU s'associe à cette journée ?**
- **Quels enjeux ?**
- **Quelles perspectives ?**

Effectivité de l'accès aux soins des enfants placés

- **Pourquoi le Fonds CMU s'associe à cette journée ?**
 - **L'évaluation de l'effectivité de l'accès aux soins fait partie des missions du Fonds.**
 - **Principales missions :**
 - Financer les aides publiques à la complémentaire santé pour les plus démunis : CMU-C et ACS**
 - Suivre et analyser la bonne mise en œuvre de ces dispositifs dans leurs aspects sanitaire et social**
 - A ce titre, études en propre ou travaux en partenariat sur l'accès au soins.**

Effectivité de l'accès aux soins des enfants placés

- **Notamment : études sur le refus de soins aux bénéficiaires de la CMU-C**
 - **Pilotage de « testings » en lien avec l'IRDES (dès la fin des années 2000)**
 - **Co-financement avec le défenseur des droits des travaux de recherche qui vont vous être présentés sur le refus de soins aux enfants confiés**

Effectivité de l'accès aux soins des enfants placés

■ Quels enjeux ?

■ Mesurer le refus de soins

Développer une démarche d'évaluation systématique (testings, travaux de recherche, autres..)

■ Etre force de proposition au législateur pour prévenir le refus de soins

Porter une définition positive partagée entre acteurs du refus de soins,

Proposer de donner une portée législative ou réglementaire à cette définition

Effectivité de l'accès aux soins des enfants placés

- **Quelles avancées et perspectives ?**
 - **Inscription de la « précarité » comme 21^{ième} critère de discrimination dans le code pénal (loi du 24 juin 2016)**
 - **Une nouvelle commission d'évaluation du refus de soins placée auprès des ordres des médecins, chirurgiens dentistes, sages femmes (loi de modernisation santé)**